



Municipalité de Bretonnières

Aux membres du Conseil général
1329 Bretonnières

Bretonnières, le 4 juin 2020

**Préavis N° 02/2020 pour le conseil du 24 juin 2020
Aménagement d'un parking de 32 places au « Pré du Cimetière »**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

PREAMBULE

Pour donner suite au préavis municipal 08/2019, la première étape, se montant à Fr. 82'300.00 concernant le remblai du terrain, est en cours. Comme convenu, la Municipalité revient à vous pour la deuxième étape, soit l'aménagement d'un parking de 32 places de parc sur la parcelle N° 66, au « Pré du Cimetière ». Cette deuxième étape est devisée à Fr. 97'600.00. Une partie de ces places de parc sera proposée à la location aux habitants du village, pour un montant encore à déterminer.

FINANCEMENT

Un crédit sera ouvert aux meilleures conditions du moment, auprès d'un établissement bancaire ou autre pour le montant de Fr. 97'600.00.

AMORTISSEMENT COMPTABLE DE L'INVESTISSEMENT

1 ^{ère} phase acceptée selon préavis 8/2019	fr. 35'000.-
2 ^{ème} phase – présent préavis	fr. 97'600.-
Total à amortir	fr. 132'600.-
Sur 10 ans, soit	fr. 13'000.-

par année, la première fois sur l'exercice 2021.

CONCLUSION

Ce préavis a été porté à l'ordre du jour du conseil du 24 juin 2020. Il a été soumis à la commission de gestion et finances.

Fondé sur ce qui précède, la Municipalité de Bretonnières vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir

- L'autoriser à entreprendre les travaux d'aménagement d'un parking 32 places pour un montant de fr. 97'600.-- (2^{ème} phase)
- L'autoriser à emprunter la somme de Fr. 97'600.00 aux meilleures conditions du moment.
- Accepter l'introduction d'un amortissement de fr. 13'000.- par année dès 2021 sur les phases I et II.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic
Pierre-Daniel Collomb



La Secrétaire
Patricia Porchet